

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 08 Décembre 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-33
SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-sept novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. POTHEAU Christian, 1^{er} adjoint, en l'absence de M. le Maire empêché pour des raisons de santé.

Étaient présents : MM., POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme DUPONTET.

Étaient absents excusés : M. DESCHAMPS Robert, Mmes FEL Annie, RAPINAT Claire, M. BATHIER Jean-Louis.

Pouvoir : Mme FEL Annie donne pouvoir à M. LENOBLE Denis

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le 1^{er} Adjoint présente explique que le Collège Marc Bloch de Bonnat organise à l'occasion de la Panthéonisation de Marc Bloch, un voyage pédagogique à Paris du 14 au 17 juin 2026. Celui-ci sollicite une subvention afin de minorer la charge financière des familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

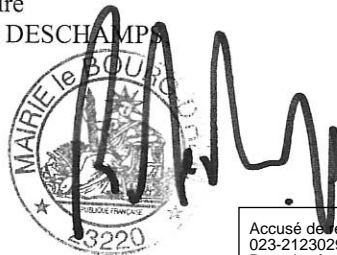
- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 50 € au Collège Marc Bloch à Bonnat.
- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 65, article 65748.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	06
Représentés	01
Votants	07
Exprimés	07
Oui	07
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 18 décembre 2025

Le Bourg d'Hem, le 18 décembre 2025
Le Maire
Robert DESCHAMPS

Affiché le 18 décembre 2025



Accusé de réception en préfecture
023-212302905-20251208-DEL2025-33-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2025